

---

# Conférence du désarmement

15 août 2011  
Français  
Original: espagnol

---

**Lettre datée du 8 août 2011, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par les Représentants permanents de l'Argentine et du Brésil auprès de la Conférence, transmettant l'article rédigé conjointement par les Ministres des affaires étrangères de ces deux pays à l'occasion du vingtième anniversaire de l'accord conclu entre l'Argentine et le Brésil sur l'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire.**

Nous avons l'honneur de vous transmettre l'article rédigé conjointement par le Ministre argentin des affaires étrangères, Héctor Timerman, et le Ministre brésilien des affaires étrangères, Antonio Patriota, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Agence brasilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC). Nous vous prions de bien vouloir faire le nécessaire pour que cet article soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Argentine auprès  
de la Conférence du désarmement  
(*Signé*) Alberto J. Dumont

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Brésil auprès  
de la Conférence du désarmement  
(*Signé*) Luiz Filipe de Macedo Soares

## Vingt années de coopération stratégique dans le domaine du nucléaire

### Héctor Timerman et Antonio Patriota\*

Le 18 juillet marque le vingtième anniversaire de la signature de l'Accord entre la République argentine et la République fédérative du Brésil pour l'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire.

Par cet accord, l'Argentine et le Brésil ont conjointement renoncé à mettre au point, posséder et employer des armes nucléaires. Ils ont affirmé leur engagement sans équivoque en faveur de l'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire et ont créé l'Agence brasilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC) pour veiller au respect des engagements pris.

Cinq mois plus tard, l'Argentine et le Brésil ont signé un accord quadripartite avec l'ABACC et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) relatif à l'application des garanties intégrales dans toutes leurs installations nucléaires.

Cet accord a considérablement modifié la nature de nos relations bilatérales au niveau politique.

La question du nucléaire a cessé d'être un objet de suspicion pour devenir le pilier central de la confiance et de la coopération qui règnent dans les relations stratégiques entre ces deux États d'Amérique du Sud, par le biais d'un processus de négociation et d'une structure juridique sans précédent dans aucune autre région du monde.

La grande majorité des pays ont adopté des engagements et des contrôles internationaux en matière nucléaire en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Nous nous sommes engagés sur cette voie en concluant les accords bilatéral et quadripartite susmentionnés, puis en ratifiant le Traité de Tlatelolco (qui a fait de l'Amérique latine et des Caraïbes une zone exempte d'armes nucléaires), et enfin le TNP.

De plus, le Brésil et l'Argentine figurent parmi les premiers pays à avoir signé et ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

La création de l'ABACC a représenté l'aboutissement, au niveau juridique, d'un processus de rapprochement engagé par les démocraties argentine et brésilienne renaissantes avec la Déclaration conjointe sur la politique nucléaire de Foz do Iguazú, en 1985. L'ABACC a également constitué le point de départ du renforcement d'une relation bilatérale stratégique dans un domaine clef de la sécurité internationale.

Au sein de l'ABACC, organisme indépendant, l'inspection des installations nucléaires argentines est menée par des inspecteurs brésiliens et celle des installations nucléaires brésiliennes par des inspecteurs argentins. La confiance mutuelle quant au caractère pacifique des programmes nucléaires s'en est trouvée renforcée.

L'entière confiance de l'AIEA dans les activités de l'ABACC est également importante. Les deux agences fonctionnent de manière indépendante mais complémentaire, recherchant les synergies et évitant les doublons.

Conformément à cette démarche, nous adoptons une position commune sur les différentes questions du débat sur le nucléaire. Nous estimons que la communauté internationale doit clairement faire du désarmement nucléaire une priorité, dans les

---

\* Ministres des affaires étrangères de la République argentine et de la République fédérative du Brésil.

initiatives qu'elle prend pour lutter contre la prolifération et édifier un monde plus pacifique et plus sûr, à l'abri de la menace des armes de destruction massive.

Les récentes déclarations conjointes sur la coopération nucléaire du 3 août 2010 et du 31 janvier 2011 montrent l'ampleur et la profondeur des relations entre le Brésil et l'Argentine et entérinent l'engagement de ces deux pays sur une même voie.

Ces déclarations présidentielles soulignent la singularité de l'ABACC comme fondement de la coopération bilatérale dans le domaine du nucléaire et comme mécanisme d'instauration d'une confiance mutuelle et internationale garantie par le contrôle de toutes les activités nucléaires de l'Argentine et du Brésil. Dans le même temps, elles affirment que les fonctions et les objectifs de l'ABACC doivent être continuellement améliorés et renforcés.

En sa vingtième année d'existence, l'ABACC, renforcée, a commencé à assister en qualité d'observatrice aux réunions du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA, à l'instar de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

Par ailleurs, par un hasard du calendrier, il y a moins de deux semaines de cela, le Groupe de fournisseurs nucléaires (NSG), qui réunit 46 pays, établissait de nouvelles conditions pour le transfert des technologies les plus avancées dans le domaine nucléaire et, ce faisant, reconnaissait dans une décision sans précédent, l'appartenance à l'ABACC comme critère pouvant se substituer au respect du Protocole additionnel de l'AIEA.

L'importance de l'expérience argentino-brésilienne en matière de promotion de la transparence et de la confiance mutuelle dans le domaine nucléaire a été également reconnue dans plusieurs documents de l'AIEA et lors des conférences tenues au titre du TNP.

Cette expérience est un exemple et une source d'inspiration pour d'autres régions du monde, où malheureusement la présence d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive demeure une réalité.

Saluer l'ABACC, c'est saluer la vision que l'Argentine et le Brésil ont du monde et les relations stratégiques qu'ils ont nouées.

C'est saluer la vocation de paix de notre région.

---